

## **Protocole sanitaire au Stage de Dinard**

A la lumière des préconisations sanitaires du ministère des sports, l'UPAC a mis en place un protocole particulier lié à la pratique de l'activité lors du stage.

L'objectif est de permettre à tous de pratiquer l'activité dans des conditions sanitaires que nous essaierons de rendre les plus sûres possibles, sans pour autant compromettre la construction des compétences sociales et motrices propre à l'athlétisme et notre club.

- Le port du masque restera obligatoire jusqu'au démarrage de l'activité physique, voir plus en fonction des conditions météorologiques et organisationnelles.
- Application rigoureuse des gestes barrières (maintien de la distanciation lorsque cela est possible, éviter de se toucher le visage, cheveux attachés, se moucher dans un mouchoir à usage unique jeté à la poubelle)
- Désinfection/lavage des mains au début et à la fin de chaque séance et en cas de contact au visage.
- Une prise de température sera effectué avant chaque séance sportive.
- Pour éviter le brassage entre les groupes, nous essaierons de garder une continuité entre celui du footing et celui des ateliers que nous rendrons le plus petit possible.
- Une bouteille d'eau vous sera fournie pour un usage strictement personnel.
- Désinfection du matériel après chaque séance, lorsque le matériel le permet.
- Nous insisterons aussi sur le fait que les rassemblements dans les chambres devront être en petit comité et toujours avec le port du masque.
- Pour la sortie VTT, nous vous demandons d'amener votre casque, pour ceux qui en possède un. De même, les VTT et particulièrement le guidon seront désinfectés avant un autre usage.

Merci à vous de bien vouloir respecter autant que possible ses différentes règles afin de garantir la sécurité de tous mais aussi le bon déroulement du stage tout en gardant votre joie de vivre et votre bonne humeur qui permettent à tous de passer un très bon moment, tous ensemble malgré le contexte.